

Contact



Commune de Bottens

Edito	3	Chronique du bon vieux temps	15-17
Communications	4-5	Euro 2008	18-19
Nouvelle secrétaire municipale	6	Qui sont nos annonceurs?	20-21
Séances du Conseil communal	7-8	Troc de Bottens	22
« Chantée »	9	Paroisse de la Haute-Menthue	23
Les 90 ans de Madame Panchaud	10	Liste des manifestations	24
Electricité made in Bottens	11-12	Adresses utiles	25
Le coin des idées	13-14	Sociétés de Bottens	26

Agnès Fivat





ACHAT - VENTE
CD / Vinyles / DVD / Collector's
www.rockoccase.ch

ROCK-OCCASE
Records

En Dailens I. 1041 Bottens tél. 078/ 663 61 66

cadeau de bienvenue

BON FR. 5...

achat minimal de Fr. 20.--
bons non cumulables



ROBERT CHIES

CONSTRUCTION MÉTALLIQUE
Acier - Alu - Inox - Vérandas - Clôtures - Entretien

Ch. de Montillier • 1041 BOTTENS
Tél. 021 881 35 44 Fax. 021 881 56 08
Natel 079 691 44 06



Peinture • Papier-peint • Moquette
Parquet • Tapis • Carrelage

Bruno SCHATZMANN

Les Placettes ♦ 1041 Bottens

Tél. 021 882 13 13 ♦ Natel 079 321 13 13 ♦ Fax 021 882 13 24

*Du goût et des couleurs...
...tout simplement*

100%



DENIS MATHYS
ENTREPRISE FORESTIERE

Création aménagement
Elagage plantation
Entretien
Constructions en bois

1041 BOTTENS

Chemin des Planches
de.mathys@bluewin.ch



Tél. + Fax 021 881 31 55
Natel 079 622 55 76



ROMANDIE
IMMOBILIER
CLAUDIA CARDOSO

**Propriétaire, désirez-vous vendre
votre bien immobilier?**

**Désormais, dans votre commune,
une courtière professionnelle indépendante**
vous propose son savoir-faire et son expérience.

Ch. des Planchettes 1
1041 Bottens – Tél. 021 882 40 42 – Mobile 079 789 85 06
www.romandieimmobilier.ch – info@romandieimmobilier.ch

Edito

Les souvenirs du 900^e sont encore dans vos mémoires et peut-être trouvez-vous que ce début d'année manque un peu d'animation. Si c'est le cas, réjouissez-vous! L'euro-foot occultera bientôt toutes les autres activités, mobilisera les écrans et offrira aux femmes qui ne sont pas forcément adeptes de ces joutes, l'occasion de belles soirées entre copines! Par contre, si vous trouvez tristounet de regarder les matches tout seul devant votre écran, le FC Bottens vous donnera l'occasion de venir au terrain pour en suivre quelques-uns sur écran géant. Inutile d'éteindre votre poste puisque peu de temps après débiteront les retransmissions des Jeux Olympiques! Entre-temps, les discussions sur le sujet animeront l'heure des repas!

Si vous faites une overdose de sport, rendez-vous à Echallens pour la Fête du Blé et du Pain pour vous changer les idées! Et en septembre, me direz-vous, qu'allons-nous faire? Eh bien, réjouissez-vous car la Municipalité a décidé de faire de la fête de la patate, la fête des Bottanais.

Rendez-vous donc le 13 septembre à la grande salle pour commémorer les Truffians! En outre, vous trouverez dans la liste des manifestations les dates de vos soirées préférées. Si vous aimez vous plonger dans les souvenirs du temps passé, vous lirez avec plaisir l'article consacré à la ligne du tram 60 alors que le M2 va être inauguré sous peu.

Avec un tel programme, toute l'équipe de la rédaction ne peut que vous souhaiter un bel été!

Agnès Fivat



Prochaine parution:

Septembre 2008

**Veillez remettre vos textes
pour le jeudi 25 août**

**à l'adresse du journal:
journalcontact@bottens.ch**

La Municipalité communique

Piscines

Avant l'été et pour répondre à plusieurs interpellations de citoyens, la Municipalité apporte les informations suivantes concernant les piscines:

Les Municipalités ont reçu en mars 2008 une nouvelle directive du SESA (DCPE 501) concernant l'assainissement des piscines et bassins d'agrément. Cette directive s'impose aux autorités communales qui sont tenues de l'appliquer.

Quelques points saillants de ce texte nouveau:

1) L'installation d'une piscine enterrée ou hors-sol, fixe ou démontable, est soumise à **permis de construire, ceci indépendamment du volume du bassin.**

Les piscines non couvertes et autres bassins extérieurs peuvent être dispensés d'enquête publique par la Municipalité, pour autant que ces objets ne portent pas atteinte à des intérêts dignes de protection, en particulier à ceux des voisins. **Une autorisation municipale est néanmoins nécessaire.**

2) Une autorisation spéciale cantonale est requise dès que l'une des conditions suivantes est remplie:

- la piscine n'est pas démontable d'une saison à l'autre
- la piscine se situe en zone «S» de protection des eaux
- la piscine se situe **hors zone à bâtir**
- l'eau de la piscine est chauffée
- la piscine est destinée à l'usage de plus d'une famille.

3) Principes d'évacuation des eaux

L'exploitation d'une piscine traditionnelle d'un certain volume nécessite généralement l'emploi de produits chimiques pour le traitement de l'eau et un système de filtration, afin de garantir une qualité hygiénique durable de l'eau sans devoir la renouveler trop fréquemment. Des eaux polluées sont produites lors de la vidange des eaux de baignade, du rinçage des filtres et du nettoyage des bassins.

C'est pourquoi la directive DCPE 501

(http://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/themes/environnement/eau/fichiers_pdf/DCPE-501_01.pdf) prévoit une marche à suivre pour la vidange des eaux de baignade, le rinçage des filtres et le nettoyage des bassins.

Cette directive s'applique à la construction et à l'assainissement des **piscines, spas, jacuzzis** et autres bassins d'agrément.

Béatrice Métraux

Que retenir?

Les piscines, quelles qu'elles soient, sont des aménagements qui sont soumis à autorisation municipale, voire cantonale.

Il en est de même pour les spas et jacuzzis. Elles sont censées respecter les prescriptions en matière environnementale, mais également les règles municipales prévues dans le règlement communal sur la police des constructions (distances entre bâtiments et distances aux limites de propriété).

A tous les constructeurs de piscine à venir, prenez contact avec la Municipalité, elle se tient à votre entière disposition pour vous informer au mieux.

Rappel de certaines règles communales

Feux: il est autorisé uniquement les feux de branches pour autant que cela ne dérange pas les voisins.

Chiens: les chiens doivent être tenus en laisse sauf s'ils sont suffisamment dressés pour se conduire de manière à ne pas importuner autrui. Ils ne doivent pas divaguer sur la voie publique.
Les propriétaires d'un chien dangereux doivent prendre toutes les précautions et les mesures utiles pour rendre leur animal inoffensif.

Tondeuses ou autres **engins bruyants:** ils ne doivent pas être utilisés après 20h ou entre 12h et 13h30 ainsi que les dimanches et jours fériés.

Enfants: les élèves en âge de scolarité ne doivent pas sortir seuls le soir après 22 heures.
Ne pas oublier que la rue n'est pas un terrain de jeux.

Congélateur: Des cases sont disponibles au congélateur communal. S'adresser au greffe municipal.

Le bureau du Conseil communal cherche un/une secrétaire pour remplacer Mme Jotterand à partir du 1^{er} juillet. Veuillez contacter David Bailly au 079 212 85 47

Qui est notre nouvelle secrétaire municipale?

Mme Isabelle Neuhaus Alghisi est née à Lausanne en 1970. Après avoir suivi une formation d'employée de commerce, Mme Alghisi a occupé successivement les postes d'assistante en gérance institutionnelle à la Banque vaudoise de Crédit, de secrétaire de direction à Edipresse Imprimeries, à Bussigny et d'assistante de formation et de direction au CEP - Centre d'éducation permanente, au Mont-sur-Lausanne. Voilà pour le côté professionnel.



«A la Ville», Mme Isabelle Alghisi est conseillère communale à Echallens, s'occupe d'Eliott (11 ans) et d'Emilie (6 ans) et lorsque les eaux du lac le permettent (donc lorsqu'elles ne sont pas trop troubles!), notre nouvelle secrétaire se ressource en pratiquant la plongée. Nous espérons que l'immersion dans les eaux bôtanaises lui conviendra.

Béatrice Métraux

Dans nos familles



Naissances

Ryan Pfeuti

né le 21 novembre 2007, fils de Michel et Christel Pfeuti

Emilie Bavaud

née le 7 novembre 2007, fille de Philippe et Suzy Bavaud

Salomé Morgane Gloor

née le 22 février 2008, fille de Sandrine Gloor et David Mondada



Mariage

Isabelle Tzaut et Gilles Cardinali se sont unis le 4 avril 2008



Décès

Ruth Maurer, décédée le 23 novembre 2007

Guy Henneberger, décédé le 20 février 2008

Marcel Merkli, décédé le 29 février 2008

Séances du Conseil communal

10 décembre 2007

Présidence: David Bailly

Jean-Paul Guignard, Syndic, présente la nouvelle secrétaire municipale, Mme Isabelle Alghisi, domiciliée à Echallens qui remplacera Marie-Thérèse Allaz dès le 18 février 2008. Il annonce les dates réservées pour les prochains Conseils communaux soit les 25 février, 28 avril, 23 juin, 29 septembre, 10 novembre et 15 décembre.

Pierre Nicod annonce que Joseph Ecoffey a remplacé Christian Tripet pour la surveillance de la déchetterie.

Budget 2008:

La commission des finances, malgré un budget déficitaire de fr. 206'375.– propose de l'accepter tout en étudiant la possibilité d'introduire une taxe poubelle, d'adapter la vente du prix de l'eau et/ou d'augmenter le point d'impôt.

Le budget, étudié chapitre par chapitre, est approuvé à une large majorité.

Raccordement eaux usées partie sud-est du territoire communal:

La commission ad hoc, tout en regrettant que la 2ème partie de mise en séparatif du village ne soit pas commencée, préavise favorablement ce projet. La commission des finances recommande d'approuver la demande de crédit de fr. 595'00.– pour cet objet, avec une modification concernant l'amortissement qui est acceptée. Le crédit est voté à une large majorité.

A l'issue de la séance, les Conseillers se retrouvent au rez-de-chaussée de la salle polyvalente pour la verrée de fin d'année.

Marie-Thérèse Allaz



Marilou
Coiffure Dame & Monsieur

Heures d'ouverture

Mardi: 9h - 18h	Jedi: 9h - 18h30	Vendredi: 8h30 - 18h	Samedi: 8h - 15h
-----------------	------------------	----------------------	------------------

////////////////////////////////////// Tél. 021 881 21 89

25 février 2008

David Bailly préside la séance.

Nicole Jotterand, actuelle secrétaire du Conseil, a présenté sa démission. Le poste est à repourvoir dès juillet 2008. Il est à noter que ce poste peut être assumé par une personne extérieure au Conseil.

Le Président a le plaisir d'assermenter un nouveau conseiller en la personne de Monsieur Valter Santia.

Plan partiel d'affectation (PPA) «La Ferme»

M. Frédéric Frossard est exploitant agricole. Les difficultés rencontrées par le monde paysan rendent la reconversion nécessaire. C'est pourquoi, M. Frossard a souhaité utiliser son outil de travail agricole pour le réorienter vers le monde équestre (élevage/sélection des chevaux/pension/manège) en construisant un manège couvert, et ce avec la collaboration de son fils Jean-Baptiste, jeune agriculteur.

Le but de ce manège couvert est de répondre aux besoins de la clientèle et de permettre un travail avec les jeunes chevaux de l'élevage de M. Frossard, à l'abri de la pluie et de la neige. De plus, les conditions d'hébergement seront améliorées: écuries plus spacieuses et plus lumineuses.

Le PPA prévoit la construction d'un manège couvert comprenant 25 boxes ainsi que des aménagements extérieurs spécifiques à l'équitation. Il s'intègre de manière optimale dans le paysage. Les aspects d'aménagement et d'intégration du manège dans son contexte rural et paysager ont été considérés attentivement.

Le rapport favorable de la commission, présenté par Claude-François Longchamp, a été accepté avec une abstention.

Réfection des façades de la salle polyvalente

Construite en 1984, la salle polyvalente est un bâtiment sain et bien entretenu. Les années, les intempéries et la pollution font qu'il est maintenant nécessaire d'effectuer des travaux de réfection. Le rapport de la commission ad hoc, présenté par Claude Diday ainsi que celui de la commission des finances, présenté par Xavier Panchaud, préconisent d'accepter la demande de crédit de Fr. 80'000.– Les vestiaires seront également rénovés. Le Conseil accepte le préavis municipal à l'unanimité.

Claude Diday présente une motion pour que la sortie de secours nord-est de la salle polyvalente soit rendue plus accessible. La motion est acceptée par le Conseil et fera donc l'objet d'un préavis municipal pour la prochaine séance le 28 avril.

*Isabelle Neuhaus Alghisi
Secrétaire municipale*

“Chantée”

Cette année la Clé de Sol fête ses 25 ans ainsi qu’une nouvelle directrice de chorale: Claire Besençon.

La soirée qui s’est déroulée le samedi 19 avril dernier a remporté un vif succès entre chants et paella aux fruits de mer. Elle a débuté avec le « mini-chœur » d’enfants de Bottens réuni pour l’occasion, puis plusieurs chœurs se sont succédé, le tout entrecoupé par un souper. Ont ainsi participé à ce jubilé: Le chœur d’hommes de Poliez-le-Grand, les chœurs mixtes de Bettens et de Treyvaux (Fribourg) ainsi que la Clé de Sol de Bottens.



Patricia Riva

La Clé de Sol: Claire Besençon (nouvelle directrice) et Sylvianne Bailly (présidente)

Chaque style de chant, que ce soit variété, répertoire religieux ou classique a su toucher son public venu nombreux pour célébrer cet anniversaire. Sylvianne Bailly (présidente de la Clé de Sol) a fait un magnifique discours et a remis fleurs et bouteilles aux 3 membres qui chantent depuis 25 ans à la Clé de Sol: Georges Longchamp, Philippe Jatton et Raymonde Hostettler. Nous souhaitons à notre chorale un Joyeux Anniversaire et encore de nombreuses années à nous ravir de leurs chants.

Patricia Riva



Patrick Althaus

La Clé
de
Sol Bottens
25^e
anniversaire
1983-2008

Les 90 ans de Madame Agnès Panchaud



La Municipalité de Bottens s'est rendue le 9 février au domicile de Madame Agnès Panchaud pour lui apporter le message de félicitations de nos autorités à l'occasion de son nonantième anniversaire.

Née le 10 février 1918 à Fully, Madame Agnès Panchaud-Morath a quitté le Valais avec sa famille en 1925. Mais aujourd'hui encore, elle reste très attachée à son identité valaisanne. Ses parents ont d'abord repris le buffet de la gare de Vevey, puis le café du Globe à Montreux. C'est dans ce dernier établissement qu'elle fit la connaissance de Raymond Panchaud de Bottens, mais c'est dans une tout autre circonstance qu'une idylle se noua. La cérémonie du mariage eut lieu le 17 juillet 1948.

Aujourd'hui, le couple vit une retraite heureuse dans sa villa, route de Poliez-le-Grand, entouré de leurs enfants, de leurs deux petits-enfants et de leurs deux arrière-petits-enfants.

***La rédaction de Contact présente ses vœux de santé
et de bonheur à Madame Panchaud.***



Electricité “ made in Bottens ” pourquoi pas?

Ils n'occupent qu'une modeste partie du toit de son hangar, et pourtant les 44 mètres carrés de panneaux photovoltaïques suffisent presque à Jean-François Jaton à assurer l'autonomie de son exploitation en matière de consommation d'électricité.

Le jour de notre visite, en mars, il pleut, et pourtant l'installation débite vaillamment 5 kWh en une journée. Huit fois moins, paraît-il, que par une belle journée estivale. Jean-François en parle presque avec tendresse de sa centrale électrique. C'est il y a un peu plus d'une année, que, sensible au devoir que devrait avoir chaque citoyen de préserver les ressources énergétiques de notre planète, il décide de se lancer dans l'opération. L'orientation du bâtiment et la pente du toit de son hangar sont presque optimales. L'entreprise mandatée pose les modules sans faire un seul trou. Elle remplace simplement les vis existantes de la couverture par des plus longues. Au fond du hangar, deux onduleurs-réseaux, gros comme des bons cartons à chaussures, transforment le courant continu en courant alternatif et livrent des informations sur la puissance débitée. En pénétrant dans le hall d'entrée de la ferme, on remarque deux boîtiers fixés au tableau électrique. Et c'est là que tout se complique...

Ces appareils permettent de calculer les kwh achetés durant les heures creuses, ceux achetés durant les heures pleines, les kwh refoûlés durant les heures creuses et ceux refoûlés durant les heures pleines. Car bien évidemment, le photovoltaïque ne fonctionne que le jour! Et la Romande Energie rachète le surplus de courant produit, le rend utilisable dans le réseau et livre de l'électricité la nuit ou en cas de besoins supérieurs à la production.

En 2007, une année assez moyenne sur le plan de l'ensoleillement, l'installation a fourni 6780 kwh, ce qui correspond aux 94 % de la consommation des Jaton. Mais par le jeu des tarifs différenciés, Jean-François s'est vu ristourner généreusement un montant de Fr. 38.–! Bien sûr, il faut une bonne dose d'idéalisme pour penser amortir le capital investi de l'ordre de Fr. 55'000.– à ce rythme là!

Heureusement dès l'an prochain, nos autorités fédérales imposeront aux entreprises d'électricité le rachat des surplus durant 25 ans au tarif de 75 ct le kWh. 25 ans c'est la durée de vie estimée des panneaux. Ce qui permettra aux doux rêveurs-précurseurs de rentrer dans leurs frais. Sans rien faire, sans aucun entretien. Il n'y a que le soleil qui travaille.

Mais comme dit Jean-François « Avant tout, il y a la satisfaction de produire une énergie non polluante. »

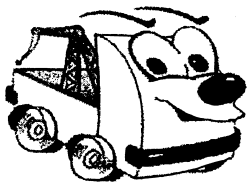


Chez les Jatou, on a aussi installé des capteurs solaires qui réchauffent l'eau de leur source. Et de l'aveu de Verena, les douches sont nettement plus agréables. Qui disait déjà que les solutions écologiques sont contraignantes et ennuyeuses ?

Mais au fait, cher lecteur de Contact, ce n'est pas chez vous qu'il y a un toit superbement orienté plein sud ?

Pascal Moullet

Transports-Terrassement



1041 Bottens

Ruchat Philippe

Conducteur d'engins de terrassement
Génie civil - Transports
Grue 9,6 m - Grappin

Bureau 021 881 55 75

Fax 021 882 21 40

Natel 079 439 44 47



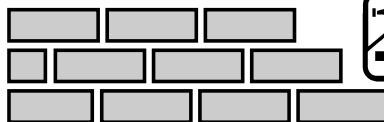
Carrelage
Revêtement
Mosaïque

ALBERT TZAUT

Ch. du Maupas - 1055 Froideville
Tél. 021 881 41 39 - Natel 079 409 31 39

Patrick SCHMALZ

ENTREPRISE GÉNÉRALE 1041 Bottens
☎ 021 881 58 12



✦ Maîtrises fédérales

Sébastien ALLAZ
Dominique RIME

Michel Rime SA

- Ⓜ Chauffage
- Ⓜ Sanitaire
- Ⓜ Conduites en fouilles

Ch. de l'Arzillier 3 1040 Echallens Tél 021 881 11 70 Fax 021 882 10 57

Le coin des idées

2008 – Année internationale de la pomme de terre



Lors des fêtes du 900^e en 2007, nous faisons au mois de septembre: la fête de la pomme de terre. Pourquoi? parce que Bottens est le pays de la patate depuis toujours, et que ses habitants sont les truffians (les mangeurs de pommes de terre). Il n'en fallait pas plus pour célébrer ce tubercule!

Puis la population ainsi que la Municipalité ont cogité et se sont enthousiasmées à l'occasion de cette fête: il serait temps de donner une fête annuelle à Bottens, et la pomme de terre nous va si bien, alors fêtons-la! Le terrain est labouré, il n'attend qu'un printemps favorable pour que les tubercules soient plantés. Il ne restera plus qu'à patienter tout l'été pour être prêts à célébrer le **samedi 13 septembre** à la grande salle: Dame Patate!

Par le plus grand des hasards, comme s'il était dit que nous devons être le centre du monde, cette année 2008 est l'année internationale de la pomme de terre. Les femmes ont droit à leur journée annuelle, dame patate bénéficie d'une année entière! Diantre!

Je vous suggère des recettes pour tous les goûts

Patricia Riva

Pour changer du dauphinois!:

Gratin de pommes de terre et aubergines

Ingrédients

- 600 g d'aubergines
- 600 g de pommes de terre
- 1 cs d'huile
- 1 oignon finement haché
- 1 gousse d'ail écrasée
- 200 g de viande hachée
- Epices pour viande, sel poivre
- 1 mozzarella
- Beurre pour le plat



Préparation

Laver les aubergines et les couper en tranches de 5 cm d'épaisseur. Eplucher les pommes de terre et les tailler en tranches d'environ 3 mm d'épaisseur.

Chauffer l'huile et y saisir brièvement l'oignon, l'ail et la viande hachée. Déglacer avec 4 dl d'eau. Ajouter le mélange de condiments.

Disposer les aubergines et les pommes de terre alternativement dans un plat à gratin beurré. Napper avec le déglçage et garnir de mozzarella coupée en fines tranches.

Cuire durant 30 minutes environ au four préchauffé à 200 °C.

Pour les «anti-congelés»...

Croquettes de pommes de terre

Ingrédients (pour 6 personnes) **Préparation**

- 1,2 kg de pommes de terre
- 30 g de beurre
- 100 g de farine
- 2 blancs d'oeufs
- 1 cuillère à soupe d'huile
- chapelure
- sel, poivre
- muscade

Faire la purée à l'eau. Y ajouter 4 jaunes d'oeufs, assaisonner de sel, poivre, muscade.

Quand elle est froide ou presque, la diviser en petits tas que l'on roule sur la table farinée en leur donnant la forme de gros bouchons cylindriques. Les tremper dans du blanc d'oeuf battu, mélangé d'un peu d'huile, les rouler ensuite dans la chapelure pour les faire frire au dernier moment dans une friteuse.



Pour les exotiques...

Tandoori de pommes de terre et lotte

Ingrédients (pour 6 personnes) **Préparation**

- 800 g de pommes de terre à chair ferme pour cuisson mijotées
- 1 queue de lotte de 800 g coupée en 4 médaillons
- 1 yaourt nature brassé
- 2 cuillères à soupe de pâte de tandoori
- Le jus d'1/2 citron
- 20 cl d'eau
- 1/2 cube de fumet de poisson
- 1 échalote
- Huile d'olive
- Quelques feuilles de coriandre fraîche
- Sel, poivre au moulin

Dans une poêle, faites dorer les médaillons de lotte de chaque côté dans l'huile d'olive, puis disposez les sur un plat.

Faites revenir ensuite l'échalote coupée en lamelles. Ajoutez progressivement 1/2 verre d'eau et mélangez à l'aide d'une spatule en bois. L'échalote va caraméliser. Quand le mélange est bien réduit, ajoutez 1/2 bouillon cube de fumet de poisson. Mélangez à l'aide d'une spatule en bois et laissez frémir quelques minutes.

Pendant ce temps, mélangez dans un bol le yaourt, le tandoori et le jus de citron. Assaisonnez selon votre convenance de sel et de poivre et versez cette préparation dans la sauteuse. Laissez mijoter à feux doux pendant 5 minutes.

Lavez les pommes de terre sans les éplucher et coupez les en rondelles. Ajoutez-les à la cuisson tandoori avec les médaillons de lotte et laissez mijoter pendant 15 minutes. Ajoutez les feuilles de coriandre en fin de cuisson et servez chaud.

Chronique du bon vieux temps

La ligne 60

C'est en septembre, conjointement avec l'inauguration du M2, que la ligne 60 Froideville-Bottens-Lausanne devrait déboucher sur Lausanne-Flon. Du coup, Bottens aura accès sans problème au M2, au réseau CFF, à la CGN, à Cointrin,... au reste du monde. Mais cet avantage n'a pas été obtenu du jour au lendemain...

7 mars 1884 «...demander une poste de Lausanne à Moudon pour notre contrée bien délaissée, plusieurs communes étant d'accord (Bretigny, Cugy) pour en faire la demande.» (PVMuni)

26 octobre 1885 Demande d'une course postale Lausanne-Le Mont-Bottens faisant jonction avec la poste Moudon-Echallens (PVMuni)

13 mars 1899 Deux municipaux de Bottens participent à une assemblée en vue d'étudier une concession de chemin de fer à voie étroite: Lausanne-Bottens-Combremont-Payerne (PVMuni)

1906 Inauguration de la ligne de tram 12 Tunnel-Cugy. Une année plus tard on la prolonge jusqu'à Montheron. (La Ficelle roule alors depuis 29 ans et les premiers trams lausannois depuis 11 ans)

7 juillet 1913 «Il est décidé de faire circuler une souscription chez les particuliers qui voudraient s'engager à prendre des actions de fr. 500.– au cas où la ligne des tramways lausannois se prolongerait jusqu'à Bottens» (PV Muni)«Mais les autorités ou était-ce le clergé? Ne voulaient pas de tram de la ville à Bottens.» «Pour que nos gens aillent se dévergondner à Lausanne?» (24Heures)

14 juillet 1919 «...l'entrepreneur de voiture postale Peney-Cugy et Bottens démissionne en raison de la disette et du renchérissement du fourrage» (...) Mais pour ne pas mécontenter le public, et pour éviter de surmener l'attelage, la Poste autorise l'entrepreneur, M. Rapit, à faire usage de son char particulier en remplacement de la voiture officielle» (PV Muni)

En 1920 La Municipalité et le Conseil général refusent de payer les subsides à la direction des Postes, car le nouvel horaire ne prévoit pas l'accès à Lausanne via Cugy, mais seulement 2 courses journalières Echallens-Bottens-Moudon. Une délégation des communes environnantes se rend à Lausanne pour exiger une modification de l'horaire, mais n'obtient pas gain de cause.

Vers 1920 «Le tram était un moyen de transport polyvalent: On transportait le lait de Bottens destiné à la capitale 2 fois par jour avec chars et chevaux à Cugy» (témoignage)

2 octobre 1922 «M. le Voyer du 1^{er} arrondissement donne avis pour l'amenée de 115 m3 de petit gravier de Villeneuve (carrière d'Arvel). Ces matériaux seront amenés par le tramway (dès Bel-Air) jusqu'à la scierie de Cugy où nous devons les prendre avec des chars comme les années précédentes (...)» (PV Muni) Le coût de ces transports de gravier (1925: 458600 t. à Fr 5.– la tonne) semble excessif à la Municipalité qui estime que «les particuliers contribuables pourraient faire ce travail de charroi, si les matériaux de recharge se prenaient dans une carrière des environs».

19 déc. 1927 Un conseiller demande que «la poste du matin vienne d'Echallens pour aller à Lausanne et non le contraire en vue de faire profiter de la voiture postale les infirmes et malades qui doivent se rendre en ville» (PVCons.gén.)

24 déc 1928 Projet d'organisation d'automobiles pour remplacer les diligences.

21 janvier 1929 Création d'un service postal automobile Echallens-Cugy.

3 février 1930 «La Municipalité préavis pour l'abaissement de 20% des taxes voyageurs, estimant que cet abaissement sera compensé par un plus grand nombre de voyageurs». (Elle reviendra à la charge en 1932).

10 février 1930 «un kiosque servant de salle d'attente a été construit à la scierie. Il manque encore une certaine somme pour le payer» (PVCons.gén.)

24 février 1930 «La course du dimanche après-midi doit être retardée au moins d'une heure» (PVMuni)

13 novembre 1933 «Nous estimons que le nombre de voyageurs serait plus considérable si le service postal de l'après-midi coïncidait avec le tram qui arrive à Cugy à 17h.» (PV Muni)

Vers 1940 «Mon papa, descendait fréquemment à Lausanne. Il posait son vélo dans la cave du café de Cugy pour éviter de se le faire voler» (Témoignage)

20 décembre 1944 La Municipalité écrit à la direction des tramways lausannois au sujet de la prolongation de la ligne 20. (nouvelle dénomination depuis 1930). Elle fait signer sa demande par d'autres communes intéressées.

En 1951 L'état de la voie est défectueux, en outre, celle-ci passe fréquemment d'un bord à l'autre de la chaussée. Le trolley se substitue au tram.

En décembre 2002 Les TL atteignent enfin Bottens!

Pascal Moullet



Cugy, Inauguration, 1907



Diligence Lausanne-Moudon 1843,
devant la poste de Cugy



1963, manœuvres au Tunnel



Petit-Mont

FITNESS PANCHAUD BOTTENS



Fitness Panchaud
Philippe et Emmanuelle Burkhardt
La Louve, 1041 Bottens
Tél./Fax: 021 881 16 08 – www.fitness-panchaud.ch

Construire Réformer Rénover
Un seul partenaire pour tous vos travaux

Pierre-André BONJOUR Sarl
Chemin du Cottin
1041 BOTTENS
Tél. / Fax: 021 881 42 50
Natel: 079 436 73 21
E-mail: pabonjour@bluewin.ch

Plâtrerie Peinture
(intérieur et extérieur)
Maçonnerie
Carrelage
Sanitaire
Parquet et sol flottant

Euro 2008™

L'événement a aussi lieu à Bottens !

Au mois de juin, dans le cadre de l'inauguration de l'éclairage, le **FC Bottens** va monter une cantine avec écran géant à côté du terrain de foot

C'est l'occasion rêvée pour participer à l'EURO 2008

- Près de chez toi
- Pas de problème de parking
- Ambiance sympa avec bar
- Il y aura à boire et à manger
- Ecran géant de haute qualité
- Pronostic gratuit à l'achat d'un repas



Viens soutenir et vibrer pour ton équipe, Bottens t'attend en juin.

Ouverture de la buvette 1 heure avant le match ou le repas

Organisation FC Bottens



Auberge de l'Ecusson Vaudois 1041 Bottens

Restauration soignée • Carte de saison • Menu du jour
Tél. 021 881 13 46 – Prisca Ecoffey et Aline – Alexandre Hutter, au fourneau



Nicolas Frossard Paysagiste 1041 Bottens

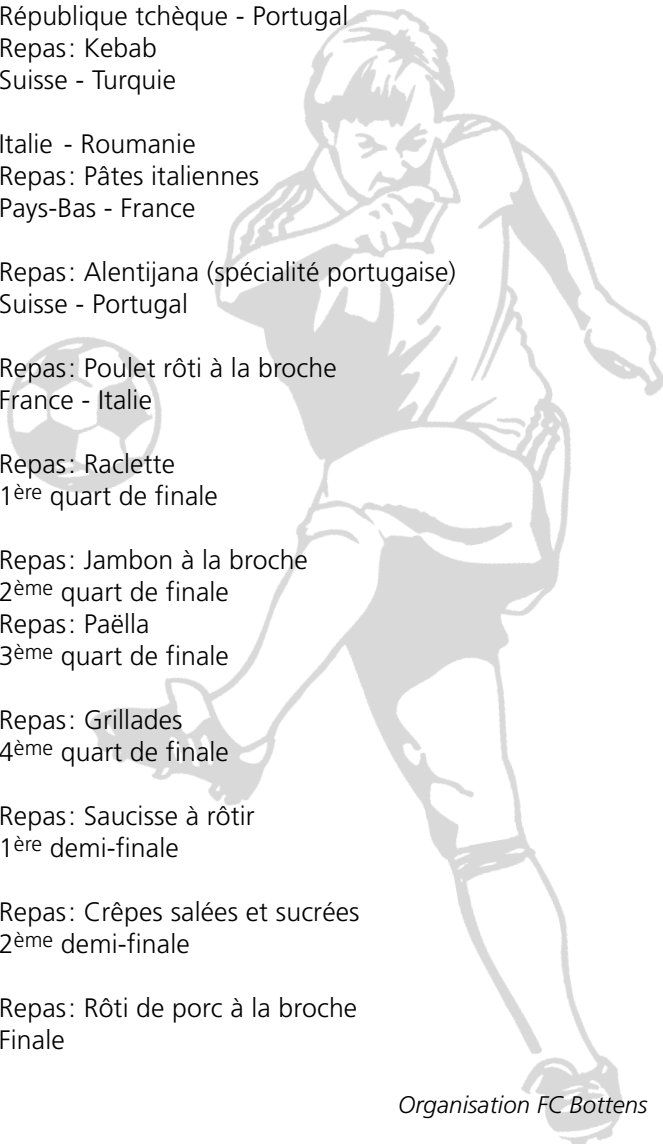
Tél. 021 881 30 92 Natel 079 458 82 33

- ▶ Créations et aménagements de jardin
- ▶ Entretien
- ▶ Taille, élagage
- ▶ Plantations

Euro 2008 à Bottens

Programme

sam 7 juin	18h00 20h00 20h45	Suisse - République tchèque Repas: Rôti de porc à la broche Portugal - Turquie
mer 11 juin	18h00 20h00 20h45	République tchèque - Portugal Repas: Kebab Suisse - Turquie
ven 13 juin	18h00 20h00 20h45	Italie - Roumanie Repas: Pâtes italiennes Pays-Bas - France
dim 15 juin	19h00 20h45	Repas: Alentijana (spécialité portugaise) Suisse - Portugal
mar 17 juin	19h00 20h45	Repas: Poulet rôti à la broche France - Italie
jeu 19 juin	19h00 20h45	Repas: Raclette 1 ^{ère} quart de finale
ven 20 juin	19h00 20h45	Repas: Jambon à la broche 2 ^{ème} quart de finale
sam 21 juin	19h00 20h45	Repas: Paëlla 3 ^{ème} quart de finale
dim 22 juin	19h00 20h45	Repas: Grillades 4 ^{ème} quart de finale
mer 25 juin	19h00 20h45	Repas: Saucisse à rôtir 1 ^{ère} demi-finale
jeu 26 juin	19h00 20h45	Repas: Crêpes salées et sucrées 2 ^{ème} demi-finale
dim 29 juin	19h00 20h45	Repas: Rôti de porc à la broche Finale



Organisation FC Bottens

Qui sont nos annonceurs?

MICHEL RIME S.A.

Faut-il remplacer sa vieille chaudière à mazout par une installation moins polluante? Souhaite-t-on chauffer l'eau de sa douche avec des énergies renouvelables? Veut-on installer le gaz dans sa maison? Autant de domaines dans lesquels le citoyen lambda a un peu le tournis, tant l'évolution technologique y est rapide, tant le choix y est diversifié. Et pour prendre la bonne décision, il faut frapper à la bonne adresse. Celle d'une entreprise compétente, qui étudiera votre problème et vous proposera une solution moderne et adaptée à vos besoins. Michel Rime S.A. est de celle-ci.

Une entreprise historique: En 1898, la famille Markert fonde à Echallens une entreprise de sanitaire et de serrurerie. Michel Rime la reprend en 1978. Dès 2003, Dominique Rime et Sébastien Allaz, (le capitaine des pompiers bôtanais et... le champion du monde des monteurs sanitaires en 1995, mais on doit plus le dire car il y a prescription...!) s'associent et reprennent l'entreprise constituée désormais en S.A.

Une entreprise formatrice: Ses deux propriétaires y ont été formés, et actuellement deux jeunes de la région y font leur apprentissage.

Une entreprise à visage humain: 18 collaborateurs y travaillent et le secteur administratif y est géré par Marie-Claire Rime, épouse de Dominique. On y privilégie une bonne ambiance de travail et le contact humain.

Une entreprise à l'activité diversifiée: On y exécute tous travaux de chauffage, sanitaire et de conduites en fouilles. Et les architectes apprécient cette polyvalence qui favorise une meilleure coordination des travaux.

Une entreprise moderne: Chez Rime S.A. on ne s'est pas contenté de suivre le mouvement des dernières techniques de chauffage, on l'a anticipé depuis pas mal de temps. Patrons et employés reçoivent tous une formation continue, seule recette pour rester au top. Les installations utilisant des énergies renouvelables, panneaux solaires, pompes à chaleur air-eau, géothermie, chaudières à bois, à pellets, à copeaux n'y ont plus de secrets depuis longtemps. En outre, Rime S.A. pose la ventilation contrôlée des habitations au label Minergie.

Bien-sûr, l'installation de chauffages à mazout à condensation et de brûleurs à gaz représente toujours une part non négligeable de l'activité de l'entreprise, mais la clientèle, sans doute effrayée par le prix sans cesse à la hausse des carburants fossiles, ou alors sensible à certains arguments écologiques, a tendance à boudier ces modes de chauffage.

Une entreprise reconnue: Rime S.A. est concessionnaire pour l'eau, de 6 communes de la région ainsi que de Lausanne. Pour le gaz, elle assure l'alimentation et l'entretien de 13 communes du réseau Cosvegaz.

Une entreprise verte: On ne se contente pas de vendre des installations plus écologiques, on montre l'exemple: même le patron roule avec une voiture fonctionnant au gaz!

Une entreprise locale: Sise au chemin de l'Arzillier 3 à Echallens, l'entreprise assure tout dépannage eau et gaz en un temps record.

Une entreprise pour le neuf mais aussi pour la transformation: Aujourd'hui, 70% des travaux sont effectués sur des bâtiments neufs. Mais un fléchissement dans le domaine de la construction et un besoin de modernisation indispensable des bâtiments datant du boom des années 70-80 pourraient bien modifier la proportion.

N'hésitez donc pas à faire appel à notre annonceur ou à demander des renseignements à Sébastien Allaz. Il vous répondra toujours avec gentillesse et compétence.



Pascal Moullet



FERBLANTERIE COUVERTURE



PHILIPPE
BAVAUD Sàrl

ENTRETIEN DE TOITURES

PARATONNERRE - ÉTANCHÉITÉ - VÉLUX

1041 BOTTENS

TÉL. 021 881 50 60
NATEL 079 412 25 48

TROC DE BOTTENS

Le 14 mai 2008



Buvette de la salle polyvalente

Habits de printemps et d'été de 2 à 16 ans - vélo - rollers - etc.
le tout propre, en bon état et d'actualité
(0 à 2 ans : 10 articles par client)

Réception des objets : mardi 13 mai de 18 h. à 20 h.
mercredi 14 mai de 9 h. à 10 h.

Vente : mercredi 14 mai de 14 h. à 16 h.30

Paiement et restitution des objets : mercredi 14 mai de 19h.30 à 20h.
(20% sera retenu pour couvrir les frais)

Les enfants peuvent vendre eux-mêmes leurs jouets
pendant le troc

Renseignements : Artibani Dominique 021 881.48.35

Paroisse de la Haute-Menthue

Paroisse réformée de la Haute-Menthue

La vie de la paroisse se poursuit sans heurts et sans trop de problèmes après le culte des Rameaux à Poliez-le-Grand. Nous avons eu le plaisir de donner la bénédiction à des jeunes filles et des jeunes gens qui ont poursuivi jusqu'au bout leur formation religieuse. Nous en sommes très heureux, les félicitons et leur souhaitons bonne continuation dans leur vie personnelle et professionnelle.



Mais la paroisse a un gros, gros souci!

Il manque deux conseillers ou conseillères au Conseil paroissial. C'est de nos jours un casse-tête pour les associations et sociétés que de trouver des personnes d'accord de prendre des responsabilités. Maintenant, ça fait deux ans que nous lançons des appels, mais personne ne se décide. Nous aimerions cependant beaucoup accueillir au sein de notre sympathique équipe des personnes jeunes, en contact avec la vie de nos familles. Le travail n'est pas éprouvant quand on le partage à plusieurs et il est gratifiant et enthousiasmant car très diversifié.

Alors, si vous avez envie de donner un peu de votre temps à la communauté paroissiale, n'hésitez pas à contacter notre président, Monsieur Jean-Samuel Guex, Maison de Commune 2 à 1041 Bottens, tél. 021 881 21 80 ou 079 210 52 04 ou js.guex@bluewin.ch.

1^{er} mai 2008, Fête du travail et Fête de l'Ascension!

Pourquoi ne pas en faire une vraie fête, avec tout ce qu'il faut pour se réjouir et se divertir! Rencontrer la famille et les amis, renouer des relations oubliées, discuter en toute sérénité, échanger des sourires et rire! C'est ce que vous propose la Paroisse de la Haute-Menthue, le jeudi 1^{er} mai 2008, dès 13h à la salle polyvalente de Bottens. Jeux pour les petits, bricolages, grimage, « Roue de la fortune », les habituels stands seront d'artisanat, de livres, disques et marché aux puces.

Nous vous accueillerons avec un immense plaisir pour passer avec vous un après-midi convivial et réconfortant.

Sylviane Perrin

Contact Contact Contact Contact Contact

PETIT JOB D'ÉTÉ

Cherche jeune fille pour **garder**
2 enfants de 7 et 5 1/2 ans
2 matins par semaine à Bottens
de 8h00 à 11h45
du 8 juillet au 9 août 2008
Contact. 079 503 71 81

Un café de rêve

**Mise à disposition de machines à café
pour vos manifestations**

Armbruster
Ingrid & Denis



 Ch. du Ru 10
1041 Bottens
Tél. 021 882 14 54
Tél. 079 521 55 10

Liste des manifestations 2008

Mai	1 2 et 3	Thé vente paroisse protestante 13h Tour de Jeunesse
Juin	14	La Bottanaise tournoi de pétanque en doublettes 13h30
Juillet	26-27	Concours d'attelage
Août	1^{er}	Fête nationale
Septembre	13 27-28	Fête de la patate Kermesse mission catholique italienne
Octobre	4 et 5	Loto TCS
Novembre	9 15 21-22 28-29-30	Kermesse catholique Soirée Clé de Sol, chant et théâtre Soirées Clé de Sol, chant et théâtre Marché de Noël
Décembre	7 27 31	Loto mouvement du centre, juniors foot Match aux cartes Clé de Sol Nouvel-An Jeunesse

OSCAR TZAUT



ÉLECTRICITÉ TÉLÉPHONE

1041 BOTTENS
Tél. + fax 021 881 28 17 - Natel 079 637 15 64

PANCHAUD BATI S.A.R.L.

Charpente - couverture - boiseries

Grand Rue 1041 Bottens

Fax + tél. 021 881 16 79
Natel 079 355 40 33

Adresses utiles

Conseil communal

Président	David BAILLY	079 212 85 47
Vice-Président	Georges LONGCHAMP	021 882 14 15
Secrétaire	Nicole JOTTERAND	021 881 63 50

Municipalité

Syndic	Jean-Paul GUIGNARD	021 881 29 31
Municipaux	Raymonde GYGER	021 881 48 93
	Béatrice MÉTRAUX	021 881 32 42
	Pierre NICOD	021 881 32 13
	Philippe RUCHAT	021 881 55 75
Greffe	Tous les jours de 8 h à 11 h	021 881 15 41
	Mardi, mercredi, jeudi de 14 h à 16 h	
	E-mail: bottens@citycable.ch	Fax 021 882 22 36
	site internet: www.bottens.ch	
Boursier	Fabrice BOBER	021 881 12 66
	(Bureau ouvert lundi de 19 h à 20 h)	
Employé communal	Claude-François LONGCHAMP	021 881 25 17
		079 709 12 46

Etablissement secondaire Echallens

Pierre-Yves MEYLAN, Directeur 021 886 10 41

Etablissement secondaire Poliez-Pittet

Philippe VIDMER, Directeur 021 886 32 10

Groupe ment primaire Bottens

Philippe VIDMER, Directeur 021 886 32 10

Commandant du feu

Sébastien ALLAZ 021 881 60 79

Justice de Paix

Rue du Lac 2 – 1400 Yverdon 024 557 65 35

Salle paroissiale

Anita ALLAZ (réservations) 021 881 39 66

Congélateur

Mireille AESCHBACHER 021 881 55 75

Déchetterie

Pierre NICOD 021 881 32 13

Horaires

Samedi de 10 h - à 12 h et mercredi de 8 h 30 à 19 h 30

Rédaction Contact

Agnès FIVAT, rédactrice 021 881 16 28

E-mail chez Patricia RIVA journalcontact@bottens.ch

Refuge

Mireille AESCHBACHER, intendance 021 881 55 75

Grande salle

Maria DE PINHO, conciergerie 021 801 09 41

Agence intercommunale d'assurances sociales (AIAS)

Marie NOBS 021 886 12 80

Grand-Rue 7 - 1040 Echallens Fax 021 886 12 81

Sociétés de Bottens

Association des paysannes vaudoises

Florence Deschenaux, responsable pour Bottens
079 606 06 38

Marlène Martin, présidente, Froideville
021 881 13 70

Clé de Sol – chœur mixte et théâtre

Sylvianne Bailly, présidente 021 881 65 83

FC Bottens

Christian Panchaud, président 021 881 46 64

Mouvement du Centre (juniors foot)

Jean-Pierre Hugentobler, président, Savigny
079 639 09 84

Gym dames

Josiane Joye, présidente, Poliez-Pittet
021 881 11 45

Brigitte Huber, responsable Gym Jeunesse
021 882 17 31

Gym douce

Denise Henneberger, responsable
021 881 16 85

Gym tonic

Gladys Bober, responsable 021 881 12 66

Local des Jeunes

Yoann Lavanchy 079 565 83 73

Jeunesse

Cédric Panchaud, président 079 414 97 42

Jumelage

Claudio Frapolli, président 021 883 02 90

Journal Contact

Agnès Fivat, rédactrice en chef 021 881 16 28

Paroisse catholique

Jean-Jacques Agbo, Curé, Villars-le-Terroir
021 881 12 11

Alain Panchaud, président 021 881 35 32
alpa@bluewin.ch 079 283 31 22

Salle paroissiale

021 881 39 98

Paroisse protestante

Christophe Verrey, Pasteur, Poliez-le-Grand
021 881 12 74

Jean-Samuel Guex, président
du conseil paroissial 021 881 21 80

Culte de l'enfance

Christine Longchamp 021 882 14 15

Chœur mixte catholique Saint-Etienne

Anita Allaz, présidente 021 881 39 66

Françoise Kissling, directrice 021 881 40 76

Soleil d'automne, les aînés

Germaine Nicod, responsable 021 881 23 17

Ski Club Bottens

Stéphane Sauvageat, président
Villars-Tiercelin 021 903 40 32

Volleyball club BOPP

Marie-José Liechi, présidente, Poliez-Pittet
021 882 18 55

Volley-détente mixte

Nicolas Porchet, responsable 079 635 50 32

Société d'attelage

Carole Nicod 079 430 94 58

Florence Nicod 079 287 68 14

Laetitia Nicod 078 629 01 85

La Bottanaise club de pétanque

Xavier Panchaud, président 021 881 57 90

*Entreprise
en bâtiment,
travaux public*

P.Y. PITTET & FILS
CONSTRUCTION SA



1041 Bottens VD

Tél. 021 886 37 40
Fax 021 886 37 41



IMPRIMOFFSET BORDIN SA

Une imprimerie à votre **écoute**
et **proche** de chez vous!

Tél. 021 881 45 40
Fax 021 881 53 84
E-mail: bordin@bluewin.ch
1042 ASSENS

Ernest TZAUT & Fils



Transports – Terrassements

Rue de l'Ancien Four
1041 Bottens – VD Suisse
Tél. 021 881 18 57 – Natel 079 411 33 23



Quand partenariat rime avec confiance

BANQUE RAIFFEISEN D'ASSENS

Siège

Rte St-Germain 3
1042 Assens

Tél. 021 886 06 06
Fax 021 886 06 07

Agence

Rte de Lausanne 10
1033 Cheseaux

Tél. 021 847 00 47
Fax 021 847 00 48

Agence

Rue du Centre 21
1023 Crissier

Tél. 021 632 54 54
Fax 021 632 54 55

www.raiffeisen.ch/assens

RAIFFEISEN

MEP

Monge & Partners S.à.r.l.
1994-2004

Etanchéité des réservoirs, piscines
Réfection des bétons, terrasses et balcons
Revêtement de sol sans joints
Jointes sur éléments préfabriqués

PETITE ENTREPRISE = PETITS PRIX
DEVIS GRATUIT

Chemin des Planches
1041 Bottens

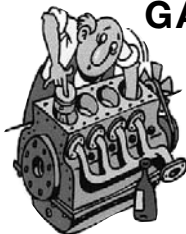
Tél. 021 881 29 70
Fax 021 881 63 31
Natel 079 446 17 70

www.mep-etancheite.ch

E-mail: mongepartners@freesurf.ch

Bernard Demierre
1041 Bottens

Tél. + Fax 021 881 20 19
Natel 079 606 34 50



GARAGE DES CHAMPS

Réparations toutes marques
Préparation pour expertise
Dépannage
Test pollution + diesel



Pierre Martin
"dit le Moine"
079 435 12 90

Nouveau à Bottens !

 **Le Moine**
Boissons du Gros-de-Vaud Sàrl

Choix de vins • Bière • Minérales • Alcool fort

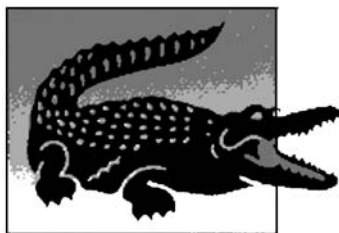
Livraison à domicile • Manifestations • Dégustation de vins sur demande

Rte de Lausanne - 1041 Bottens - Tél. et Fax 021 646 64 81



Georgette Ruch

Prêt-à-porter



ESPACE
H O M M E

Echallens

B

Bertrand Clot

Maitrise fédérale

Gypserie
Peinture
Papier peint
Moquette

La Carnassière
1041 BOTTENS
Tél. 021 881 42 84
Fax 021 881 47 26